

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 21 mars 2026**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 10
- votants 11 (dont 1 pouvoir)

Date de convocation : 17/03/2026

Date d'affichage : 17/03/2026

Le conseil municipal de la commune de Portes En Valdaine régulièrement convoqué le 17 mars 2026 par Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, Maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Thibaut BASTET, Maire le vingt et un mars deux mil vingt-six à 11 h 00.

Présents : Mmes DOSE Laurent – LACOUR Christelle – LAURENT Rachel – MARTIN Sylvie  
Mrs ANTOINE Manuel – BAUR Sébastien – BASTET Thibaut – BRACHET Florian  
- LAGRANGE Olivier – LEYDIER Hervé

Absent excusé : Mr CHARRAS Mathieu – procuration à Mr LEYDIER Hervé

Secrétaires de séance : Mme MARTIN Sylvie et Mr BRACHET Florian

**Objet : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

VU l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de Portes En Valdaine étant de 11 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de trois.

Le conseil municipal, par :

- **11 voix POUR,**

**DECIDE de fixer à trois le nombre d'adjoints au Maire,**

**AUTORISE** Monsieur Thibaut BASTET à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

  
Le Maire,  
Thibaut BASTET



The seal is circular with a blue border. The outer ring contains the text 'MAIRIE DE PORTES EN VALDAINE' at the top and '26160' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a central emblem depicting a figure holding a staff, with the words 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' written below it.